

# Note de l'EDAM n° 6

Enquête Djiboutienne auprès des Ménages - Indicateurs sociaux

République de Djibouti  
Ministère du Commerce et du Tourisme  
Direction Nationale de la Statistique

\*\* 15 avril 1996 \*\*

## Réalisation de la base de sondage

Les travaux de dénombrement des ménages de Djibouti-ville et des autres localités du district de Djibouti avaient pris fin le 1er avril.

Afin de s'assurer de l'exhaustivité de la base de sondage, une enquête de couverture portant sur 40 des 217 zones de dénombrement de Djibouti-ville a été réalisée du 4 au 11 avril. Cette enquête, effectuée selon des procédures et sous un contrôle très rigoureux, a confirmé la qualité de la base de sondage.

La DI.NA.S. souhaitait pouvoir ensuite poursuivre les travaux de mise à jour de la base de sondage dans les districts de l'intérieur. Ces travaux exigent la disponibilité de deux véhicules tout-terrain pour une durée de trois semaines. La location de ces véhicules représente un budget de 8000 \$ environ, dont la DI.NA.S. ne dispose pas. Pour cette raison, les travaux sont interrompus depuis le 12 avril. Il est possible qu'ils reprennent le 18 avril.

La mise à jour de la base de sondage dans les districts de l'intérieur devrait durer un peu plus de 3 semaines (compte tenu des jours fériés de l'Aïd), à la suite desquelles quelques jours seront nécessaires pour la saisie informatique des informations collectées et le tirage de l'échantillon.

**Si des fonds suffisants ne sont pas mis très rapidement à la disposition de la DI.NA.S., l'échantillon des ménages pour les strates 2 et 3 (centres urbains secondaires et localités rurales) ne sera pas disponible lorsque les agents enquêteurs auront terminé la collecte des données à Djibouti-ville. Ces agents devront alors être mis au chômage, ce qui entraînera un retard général des activités et un dépassement budgétaire important.**

## Collecte des données

La collecte des données à Djibouti-ville a débuté le 2 avril. Durant les premiers jours, les enquêteurs ont éprouvé certaines difficultés à localiser les ménages de l'échantillon (suite notamment à des difficultés de lecture des cartes mises à leur disposition). Un cartographe les assiste dorénavant, ce qui a sensiblement augmenté la productivité des enquêteurs.

Du 2 au 14 avril, en 10 jours de travail effectif, les agents enquêteurs ont visité 389 ménages, soit en moyenne 2 ménages par jour et par agent. Le rythme actuel est de 3 ménages par jour et par agent. Si ce rythme est maintenu, la collecte des données auprès des 1211 ménages restants à Djibouti-ville nécessitera 21 jours de travail. La collecte des données dans la strate 1 (Djibouti-ville) pourrait donc prendre fin vers la mi-mai. La durée de un mois et demi qui avait été prévue serait alors respectée.

## Personnel de la santé

Les sage-femmes participeront à l'enquête jusqu'au 18 avril. Elles seront ensuite remplacées par les élèves-infirmiers du Centre de Formation du Personnel de la Santé. La formation des élèves-infirmiers sera effectuée le 16 et le 17 avril. Ceux-ci seront mis à la disposition de l'enquête jusqu'au 16 mai au plus tard (c'est-à-dire jusqu'à la fin des travaux de collecte des données à Djibouti-ville).

## Traitement informatique

La DI.NA.S. dispose maintenant du matériel nécessaire au traitement informatique de l'enquête. Les deux ordinateurs de type Pentium,

acquis sur les fonds de la BAD, ont été livrés le 15 avril 1996.

Le traitement informatique sera effectué par trois agents de saisie, un contrôleur et un superviseur-programmeur.

Ce traitement comprend trois phases:

**La saisie des données:** elle sera effectuée au moyen d'un programme déjà rédigé (logiciel IMPS-Centry).

**Le contrôle et la correction des données:** un programme de contrôle de la validité des codes et de cohérence des données saisies est en cours de finalisation (logiciel IMPS-Concor). De très nombreux contrôles sont effectués par ce programme. Pour la correction des données erronées, il a été décidé de privilégier la correction manuelle (c'est-à-dire que les corrections sont effectuées en consultant le questionnaire). Un nombre limité de corrections sera effectué automatiquement par le programme de contrôle. La correction manuelle des données sera confiée au contrôleur.

**La tabulation des données:** le superviseur sera chargé, avec l'assistance du conseiller technique de la Banque mondiale, de rédiger les programmes qui permettront la production des résultats de l'enquête sous forme de tableaux statistiques (logiciel IMPS-Cents).

Quatre ordinateurs seront affectés aux travaux de traitement des données de l'EDAM (2 stations de saisie, une station de contrôle et de correction des données, et une station pour l'archivage des données corrigées et la programmation de la tabulation).

La DI.NA.S. souhaite pouvoir débiter la saisie informatique dans les prochains jours, afin que les résultats de l'EDAM puissent être mis à la disposition des utilisateurs dans les meilleurs délais. Le début de cette activité est conditionné par l'obtention de la garantie que les fonds nécessaires au paiement des indemnités du personnel engagé seront disponibles en temps utile.

---

---

## Difficultés financières

---

---

Les problèmes financiers n'ont été que partiellement résolus.

L'Unicef a procédé à un versement de 1.600.000 FD le 11 avril. Ce transfert porte à 23.000 \$ environ la contribution déjà accordée par l'Unicef, soit 92 % de sa contribution prévue.

La Banque mondiale a versé au total 8.000 \$, et aucune date n'a été fixée pour le versement du reste de sa contribution.

Le PNUD a quant à lui procédé à un premier transfert de 10.000 \$ le 14 avril. Un second versement devrait être effectué très prochainement.

Le Projet d'Appui au secteur Santé n'a pas encore pu contribuer au financement des travaux, en raison des formalités administratives du Ministère des Finances.

Cette situation est très préoccupante, et soumet les responsables de l'enquête à une forte pression. Les travaux sont retardés, et **la DI.NA.S. ne peut pas-même planifier les activités des jours et semaines à venir**. Afin de résoudre ces difficultés, dont les effets se feront sentir tant sur le calendrier que sur la qualité des travaux, le Ministre du Commerce et du Tourisme convoquera une réunion des autorités nationales et des représentants des bailleurs de fonds le 17 avril.

**Des demandes d'informations complémentaires ainsi que des remarques et suggestions sur la *Note de l'EDAM* peuvent être adressées à M. Houssein Hassan Farah, Directeur de la Direction Nationale de la Statistique, Ministère du Commerce et du Tourisme.**



(+253) 35 16 82



BP 1846, Djibouti, Rép. de Djibouti